

➤ Le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) : 3 années alternant Université et lycée pour les élèves souhaitant devenir professeur des écoles



Afin de diversifier les voies d'accès à la fonction publique et d'offrir une formation d'excellence à tous les étudiants, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ont défini conjointement une nouvelle formation aux métiers de l'enseignement, dédiée au premier degré. **Ce nouveau parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) conjugue pluridisciplinarité, découverte progressive du métier et maîtrise des fondamentaux** et comporte :

- Des enseignements de culture générale et d'approfondissement disciplinaire dispensés en lycée ;
- Des enseignements de spécialisation et d'approfondissement adossés à la recherche dispensés à l'université ;
- Des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en première et deuxième année de licence et un stage de mobilité internationale en troisième année de licence.

Le **Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)** est un parcours spécifique qui donne lieu à l'obtention d'une licence (180 ECTS) et prépare au Master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation 1^{er} degré (MEEF) ou à un autre master si le projet de l'étudiant évolue. En 1^{ère} année, les étudiants seront 75% du temps au lycée où ils suivront des enseignements pluridisciplinaires. Puis ils passeront de plus en plus de temps à l'université : 50% en L2 et 75% en L3.

[25 PPPE couvrant 23 académies ont été labellisées et sélectionnées afin d'expérimenter ce nouveau parcours à la rentrée 2021](#) pour des promotions de 30 à 40 étudiants pour chaque parcours. La grande diversité des parcours de licence auxquels sont adossés les PPPE (mathématiques, lettres, sciences de l'éducation, administration économique et sociales, STAPS etc...) témoigne de la large ouverture des voies d'accès au professorat des écoles.



Dans la Région Hauts-de-France, il existe 2 PPPE, accessibles via la plateforme Parcoursup :

- **PPPE Licence Lettres-Humanités** – Université Picardie Jules Verne Antenne de Beauvais / Lycée Félix Faure de Beauvais. (30 places)
- **PPPE Licence Mention Mathématiques** – Université du Littoral Côte d'Opale/Lycée Jean Bart de Dunkerque. (36 places)

➤ Les formations à Bac+1 labellisées

Dans le cadre du « [Plan 1 jeune, 1 solution](#) », deux types de formations à Bac+1 labellisées sont créées par le ministère de l'Enseignement supérieur. Le label est organisé par [le décret n° 2020-1273 du 20 octobre 2020 relatif aux labels « Formation supérieure de spécialisation » et « Passeport pour réussir et s'orienter »](#). Ces formations donnent droit à la bourse sur critères sociaux et permettent aux bacheliers de préciser leur projet d'étude ou professionnel.

Le label « Formation supérieure de spécialisation » (FSS) : des formations professionnalisantes permettant d'obtenir un diplôme en une année

Le label « [Formation supérieure de spécialisation](#) » (FSS) concerne les formations conduisant à un diplôme d'établissement et sont notamment conçues dans un objectif d'insertion professionnelle, plus particulièrement dans des emplois émergents ou des filières en tension. La participation des acteurs du monde professionnel et associatif et des administrations publiques dans la construction de la formation, comme l'enseignement lui-même, contribue aux objectifs d'insertion, et constitue un atout.

Ces formations présentent un volume horaire minimal de 400h, comprenant **des enseignements transversaux** (tronc commun) **et des spécialités correspondant à un parcours professionnel organisé dans une branche professionnelle ou un secteur d'activité**, ainsi que des périodes de formation en milieu professionnel de 12 à 16 semaines.

C'est une formation d'une année dispensée au sein d'un établissement d'enseignement supérieur conduisant à un Diplôme d'Établissement (D.E) et sa validation donnera lieu à l'obtention de 60 crédits ECTS avec une possibilité de reprise d'études en 2^{ème} année de cursus d'un cycle de l'enseignement supérieur.



**Les FSS sont proposées sur Parcoursup en précisant dans le moteur de recherche :
Formation Supérieure de Spécialisation**

En Région Hauts-de-France 2 types de FSS : à l'université ou au CNAM (Centre National des Arts et Métiers)

- FSS Assistant administratif commercial et comptable Université du littoral site de Boulogne-sur-Mer (62)
- FSS Assistant designer graphique multimédia Université du littoral site de Calais (62)
- FSS Opérateur de fabrication additive Université du littoral - Site de Calais (62)
- FSS Sécurité privée - middle management CNAM site de Lille
- FSS Architecture et bâtiment CNAM site de Maubeuge (59) et Amiens (80)

Le label « Passeport pour réussir et s'orienter » (PaRéo) : une formation d'un an pour travailler son projet d'orientation

Le label « **Passeport pour réussir et s'orienter** » (PaRéo) concerne les formations conduisant à un Diplôme d'Établissement permettant aux bacheliers pendant une année de préciser **leur projet d'étude ou d'orientation professionnelle en découvrant plusieurs disciplines**, plusieurs cursus universitaires ou autres formations du premier cycle de l'enseignement supérieur, notamment celles préparant aux STS ainsi que plusieurs environnements professionnels et en renforçant certaines connaissances et compétences.

La formation comprend un volume minimum de 200h d'enseignement avec un tronc commun et des parcours aux choix.

- **Un tronc commun** composé de matières transversales visant à renforcer les compétences clés des étudiants avant qu'ils ne choisissent un parcours. Obligatoire, le tronc commun se déroulera sur le 1^{er} semestre (ex : méthodologie, ateliers d'aide à l'orientation, anglais conversationnel, mise à niveau)
- **Les parcours** comprendront 4 à 5 matières minimum. Chaque parcours a un volume horaire compris entre 100h et 120h. Le choix des matières et le nombre de parcours ouverts sont laissés à l'initiative des établissements en fonction de leurs caractéristiques, avec au minimum deux parcours dans deux domaines différents.

La durée des **périodes d'immersion en entreprise est de 4 semaines minimum** à moduler en fonction des projets pédagogiques.

Le Diplôme d'Établissement donnera lieu à une soutenance d'orientation, qui se déroulera en mars, avant la fin de saisie des vœux sur la plateforme Parcoursup. L'étudiant présentera son projet d'orientation en le mettant en perspective avec les résultats obtenus dans le DE et les vœux saisis sur la plateforme Parcoursup. L'obtention du DE nécessitera un minimum de 10/20 de moyenne générale. L'équipe pédagogique pourra éditer **une fiche d'orientation** qui accompagnera le dossier de l'étudiant et qui indiquera les appréciations des professeurs et l'implication de l'étudiant tout au long de l'année.

Dans la Région Hauts-de-France, il existe plusieurs formations labellisées PaRéo, accessibles via la plateforme Parcoursup :



Les Diplômes d'Université-PAREO sont proposés sur Parcoursup en précisant dans le moteur de recherche : Paréo

Dans la Région Hauts-de-France, il existe plusieurs formations labellisées PaRéo, accessibles via la plateforme Parcoursup :

- Diplôme d'Université-PAREO-Avenir sciences expérimentales Université d'Artois
- Diplôme d'Université-PAREO-Avenir Université du Littoral (sites de Calais, Boulogne et Dunkerque)
- Diplôme d'Université-PAREO-Avenir-ICARE parcours Sciences de la société proposé (droit, économie, gestion) Université de Lille
- Diplôme d'Université-PAREO-Avenir-ICARE parcours Sciences humaines et création (culture, langue, littérature) Université de Lille

Attention : les Diplômes d'Université-PAREO ne donnent pas lieu systématiquement à la validation de crédits ECTS.

Les Mentions Complémentaires (MC) postbac : une année pour se spécialiser et renforcer ses compétences professionnelles

Conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, la **mention complémentaire** est un diplôme national qui vise à donner une **qualification spécialisée**. Il existe une trentaine de spécialités conformes au cadre national des certifications professionnelles.

La formation peut être préparée **par voie scolaire** (dans des lycées professionnels ou établissements d'enseignement technique privé), **par la voie d'apprentissage** (dans des CFA publics ou privés), dans le cadre de la formation professionnelle continue (destinée aux personnes déjà engagées dans la vie active) ou par la voie de l'enseignement à distance.

La formation se caractérise par une forte alternance entre la formation en établissement (400h minimum sur un an) et la formation en milieu professionnel de 12 à 187 semaines.

Chaque mention complémentaire est définie par un arrêté ministériel qui précise, le niveau d'accès, la durée minimale de formation en milieu professionnel, le règlement d'examen et le référentiel du diplôme. Les liens de ces différents référentiels sont accessibles sur le site [d'Eduscol](https://www.eduscol.education.fr/).

➤ Les Campus connectés

Suivre à distance et accompagné, des études près de chez soi



[Campus connecté](#) est un **dispositif labellisé par l'État, financé par le Plan d'investissements d'avenir**, porté et géré par une collectivité territoriale en partenariat avec une université de proximité. Il permet de **rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires**. Il est prévu de renforcer leur identification et d'ajouter une mention sur les fiches formations Parcoursup 2021.

Qu'est-ce qu'un lieu labellisé Campus connecté ?

Ce sont des lieux d'étude où les jeunes peuvent suivre, **près de chez eux**, des formations à **distance** dans l'enseignement supérieur en bénéficiant d'un **tutorat** individuel ou collectif. Les espaces sont mis à disposition par les collectivités territoriales et c'est **l'université qui est mobile** pour être au plus près de ceux qui veulent accéder aux formations du supérieur, proposant ainsi des **diplômes de qualité** à distance.

Les points forts des Campus Connectés

- Des études suivies à distance, **près de chez soi**, dans des lieux socialisants et labellisés
- Des lieux d'apprentissages conviviaux
- Des nombreuses formations (DAEU, BTS, DUT, Licence, Master ...) et des certifications
- Un **tuteur** pour 10 étudiants permettant aux étudiants d'être encadrés et accompagnés
- Possibilité **de rejoindre un cursus traditionnel** dans un établissement d'enseignement supérieur.

Comment faire ?

Les étudiants choisissent la formation à distance, s'inscrivent via la plateforme Parcoursup pour une inscription en première année de BTS, L1 ou en formation de santé. Il est conseillé à l'étudiant de prendre contact au préalable avec le lieu labellisé Campus Connecté qui l'intéresse afin d'avoir les informations sur les modalités d'organisation en fonction des formations à distance. Les lieux d'implantation sont référencés sur [le site de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation](#).

L'accès au [catalogue des formations à distance](#) est possible sur le site [Sup-numerique.gouv.fr](https://sup-numerique.gouv.fr/).



Dans la Région Hauts-de France 2 lieux d'implantation à ce jour (nouvelles labellisations en cours)

- **Campus Connecté du Noyonnais** en partenariat avec l'Université Picardie Jules-Verne
1435 boulevard Cambronne 60400 Noyon
03.44.09.60.40
- **Campus Connecté en Pays de Saint-Omer**
[La Station](#)
Place du 8 mai 1945 62500 Saint-Omer
03.74.18.20.09